



Les concentrations d'entreprises : entre avantages et dangers pour l'économie

publié le 06/01/2013, vu 58648 fois, Auteur : [Le journal d'une doctorante](#)

Il y a concentration soit lorsque deux ou plusieurs entreprises fusionnent, soit lorsqu'une ou plusieurs entreprises acquiert le contrôle d'une autre entreprise ou créent une entreprise commune réalisant, ce faisant, un changement structurel durable . Il a été constaté, dans l'histoire des concentrations économiques, qu'elles ont permis de développer l'économie des USA, et des pays européens, et ainsi assoient une certaine autorité pour survivre aux nombreuses exigences du capitalisme .

1. Les concentrations d'entreprises : entre avantage et dangers pour l'économie :

-

Les concentrations d'entreprises suscitent bien des questions dans la pensée des chercheurs économiques, *sont-elles dangereuses ou bien au contraire sont elles nécessaires pour assurer la croissance, la compétitivité et le bien être des consommateurs ?*

Certains auteurs n'hésitent pas à vanter les mérites des concentrations[1], tant pour les entreprises elles même qui vont venir accroître l'économie générale, que pour les consommateurs :

Pour les entreprises :

La concentration des entreprises (ou conglomérats) favorise la croissance : en effet, d'un point de vue de l'économie de l'entreprise, On assiste à une diminution du coût moyen de production, car on produit plus pour un même coût en moyenne : ainsi on assiste à des rendements d'échelle (les frais fixes permettent d'économiser les doublons, un serveur IT, une seule secrétaire, un seul responsable des ressources humaines etc....).

Certain note que la taille de la structure peut générer des effets positifs sur l'entreprise concentrée. C'est-à-dire qu'une taille plus importante permet de réaliser des projets plus grands, de lever des fonds beaucoup plus importants auprès des banques avec un capital supplémentaire qu'offrait une fusion.

Elle va également bénéficié d'une plus grande visibilité et de meilleurs atouts marketing car la taille et la reconnaissance de l'entreprise dans le monde de la concurrence et des affaires vont de pair.

Elle va également engendrer des intérêts et attraits des actionnaires qui voient la valeur de leurs actions investies dans l'entreprise ré-haussées, non seulement pendant mais également après l'opération de rachat, ce qui à long terme va consolider la position financière de l'entreprise.

Pour les consommateurs :

En effet, selon l'étude du professeur Bonvallet[2], Les concentrations d'entreprises permettent de réaliser des gains de productivité car les coûts de production unitaires ont tendance à diminuer en fonction des quantités produites, compte tenu de la diminution de la part des coûts fixes dans le coût total. Les concentrations d'entreprises représentent un moyen de réaliser ainsi des économies d'échelle. De plus outre les économies d'échelle, il existe des effets d'expérience également favorables aux gains de productivité. : La main d'œuvre et l'organisation des entreprises accumulent, au fil du temps et des quantités produites, des savoir-faire qui les rendent plus productives ainsi, le regroupement d'entreprises additionne ces savoir-faire.

Par ailleurs, la réduction des coûts améliore théoriquement le bien-être de toute la population : en effet, en situation de concurrence la réduction des coûts est en général répercutée par une baisse des prix qui profite à l'ensemble des consommateurs et qui améliore donc le bien-être général, et cette même baisse des coûts, peut également permettre d'améliorer les revenus des salariés de l'entreprise, des actionnaires, et des prêteurs de capital. Grâce au profit dégagé, elle est aussi favorable au développement des investissements, notamment dans la recherche développement, ce qui contribue à de nouvelles augmentations de productivité[3].

Certes, les concentrations d'entreprises offrent des avantages incontestables, cependant dans l'hypothèse où la concentration conduit à la création d'entreprise très puissante, des dangers importants pour la collectivité, les opérateurs et les consommateurs peuvent apparaître.

En effet, des entreprises trop puissantes, issues de concentrations, sont susceptibles d'exercer une pression importante sur le pouvoir politique.

Ainsi, Dès 1938 le Président Américain Roosevelt mettait le Congrès américain en garde: “ *The liberty of democracy is not safe if the people tolerate the growth of a private power to a point where it becomes stronger than the democratic state itself*[4]”.

De plus, dans l'hypothèse d'une absence de concurrence effective sur un marché en raison du nombre important de concentrations d'entreprises, la confrontation d'une offre concentrée avec une demande éclatée peut avoir pour conséquences l'absence de choix réel pour les consommateurs et l'élévation importante du prix. En outre, les marchés oligopolistiques favorisent les ententes ou, du moins, d'implicites « *pactes de non-agression* ». L'accès de nouveaux opérateurs sur le marché s'avère enfin plus difficile et plus précaire, excepté dans les périodes d'intenses innovations technologiques[5].

Certain auteur, tel que Schumpeter, pense qu'il peut y avoir à long terme, un risque de stagnation : il développe l'idée que les grandes firmes où règnent les administrateurs et non plus les entrepreneurs vont étouffer l'innovation bloquant à terme la dynamique de la croissance. Réapparaît ici la thèse *stagnationniste*, avec l'épuisement de l'innovation, le profit (la récompense de l'entrepreneur) disparaît, les occasions d'investissement également, la croissance s'arrête[6].

Quant à Galbraith, il décrit des firmes qui dominent le marché au lieu de subir sa loi (le concept de "filière inversée"). Les grandes firmes sont des organisations rationnelles qui utilisent la planification comme mode régulation. Le consommateur se voit imposer ses besoins, pour réduire les risques les firmes s'entendent pour se partager les marchés et fixer les prix[7].

Dans ces organisations complexes, le pouvoir devient anonyme, transféré aux managers salariés

qui forment ce que Galbraith appelle la « *technostructure* » dont la logique est une logique de conservation et de développement du pouvoir plus qu'une logique de maximisation du profit. Le profit demeure cependant essentiel au maintien en place des managers salariés, il légitime leur gestion, contente leurs actionnaires, permet l'investissement et la croissance externe. Toujours selon ses propos, l'innovation est menacée car elle représente le risque dans l'organisation, le pouvoir économique confisqué par les technocrates menace la démocratie et la satisfaction réelle des consommateurs.

L'auteur appelle de ses vœux le développement de contrepouvoirs forts issus de la société civile (pouvoir compensateur des syndicats, des organisations de consommateur par exemple) pour limiter la toute puissance des grandes firmes industrielles et de leurs dirigeants. L'appel à l'Etat n'est pas exclu par Galbraith en cas d'insuffisance des pouvoirs compensateurs privés[8].

[1] (M) Bonvalet « Dans quelles mesures les concentrations d'entreprise améliorent-elles l'efficacité productive et le bien-être des populations » Article Portail des SES dans l'Académie de Nice.

[2] *Idem.*

[3] (M) Maier « Contrôle national et international des concentrations » Fondation Robert Schumann n°100 du 21 juillet 2003.

[4] Franklin D. Roosevelt XXXII President of the United States: 1933-1945" *Message to Congress on curbing monopolies*" du 29 Avril 1938.

[5] (M) Maier « Contrôle national et international des concentrations » Fondation Robert Schumann n°100 du 21 juillet 2003.

[6] (J-A) Schumpeter « Capitalisme, socialisme et Démocratie » 1942.

[7] (J-K) Galbraith « Le nouvel ordre économique industriel » 1968.

[8] *Idem*